



## Bulletin d'informations

Septembre 2014 - n°2

**Arbre de Noël** : Un goûter, un spectacle ou des jeux seront offerts aux enfants le samedi 13 décembre.

**Repas des anciens** : il aura lieu le dimanche 14 décembre. Ceux qui ne pourront pas participer recevront un panier garni. La chorale « harmonie par le chant » animera cette manifestation.

### **Permanences du Maire**

Le maire est présent à la mairie les mardi et jeudi de 10 h à 12 h.  
A compter de la parution de ce bulletin, Il pourra vous recevoir, uniquement sur rendez-vous, le vendredi soir ou autre jour suivant disponibilités (06 47 15 66 32).

### **Les Riches Heures de La Réole : Concert à Notre Dame de Lorette**

Festival de musiques anciennes à l'église de Lorette le **samedi 27 septembre à 17h30** (entrée 15€).  
La Passion d'Alep, chants de la tradition grecque Melchite et grecque Orthodoxe.

### **Église de Saint-Michel**

Le président du Conseil général vient d' informer Monsieur le maire qu'une subvention de 33 943 € sera proposée à la commission d'attribution du CG le 14 octobre. L'architecte a été informé de cette décision pour programmer dès à présent, la restauration du clocher-mur avec l'entreprise DAGAND. Nous ne pouvons que nous féliciter d'une telle nouvelle qui permet d' envisager sereinement l'avenir.

### **Élagage platanes Lorette**

Cette opération aura lieu les 29 et 30 septembre : le prestataire « La Forestière 47 » assurera la circulation : respectez les consignes et le travail des ouvriers. **Ne pas garer de véhicules sous les platanes ces 2 jours !**

### **Bibliothèque Lorette**

Les permanences sont à nouveau assurées les mercredi et samedi de 14h à 16h. Les bénévoles ont élaboré un projet d'animations qui vous sera dévoilé prochainement et vous plaira certainement. Ce service public est gratuit : lisez, partagez, faites lire !

### **Brûlage déchets verts, plastiques...**

**Le brûlage est interdit !** C'est une pollution souvent nauséabonde.  
(circulaire Préfectorale du 18/11/2011 consultable en mairie et sur le site internet de la commune).  
Une déchèterie est à votre disposition à LA REOLE. Réclamez votre badge d'accès à l'USTOM au 05 56 61 46 27 ou <http://www.decheterie.ustom33.org/formulaire-particuliers.html>

## Compte rendu sommaire du conseil municipal du 03 septembre 2014

### **Bibliothèque**

Mesdames Cologni Dominique, Leyrits Joëlle et Maurial Jeannine ont remis leur démission du bureau de la bibliothèque.

Une réunion a eu lieu à la Communauté des Communes en présence du Maire, du 1<sup>er</sup> adjoint, Monsieur Poudens, de Madame Suzane Duhanaj (chargée du Réseau de Lecture Publique), de Monsieur Feuillard (représentant la BDP) et Madame Scipion, (bénévole du Réseau de Lecture Publique).

Mesdames Scipion, Quetier, Dutrec et Sonntag sont prêtes à participer à la vie de la bibliothèque.

Après dissolution de l'association, une convention sera mise en place entre la commune et la CDC. Les bénévoles s'engageront également sur les bases de cette convention.

Un état des lieux a été fait le 27 août, avec inventaire du matériel et des livres.

Maurice Poudens et Leslie Papin sont nommés référents pour être en relation avec les bénévoles.

Le maire va prendre un arrêté ayant pour objet le « desherbage », c'est à dire le retrait de tous les livres qui pourraient contenir des informations obsolètes ou dont l'état ne permet plus une utilisation normale. Ces livres réformés seront cédés gratuitement à des institutions ou des associations ou, à défaut, détruits et si possible, revalorisés comme papier recyclé. L'élimination de ces ouvrages sera constatée par un procès-verbal mentionnant leurs références et leur destination.

### **Employé communal**

Ont été abordés : la durée hebdomadaire du travail maintenue à 20 heures avec annualisation possible ainsi que les relations avec la collectivité. Le conseil municipal souhaite qu'un entretien soit prévu entre l'agent, le maire et les adjoints.

### **Plan Communal de Sauvegarde et Carte Communale**

La révision et l'élaboration de ces documents seront abordés lors d'une prochaine réunion.

### **Projets communaux**

Envisagé lors d'une réunion de travail le 1<sup>er</sup> Août, le conseil municipal décide l'aménagement du terrain situé à côté du parking de la salle des fêtes : création d'une aire de jeux et d'un boulodrome. La commission « fêtes » est chargée de l'étude.

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal décide de lancer une étude pour transférer la bibliothèque de Lorette à St Michel à la place de l'actuel logement.

Un logement serait aménagé dans la bibliothèque (avec installation du locataire de St Michel) et dans le logement actuel installation de la bibliothèque avec salle de jeux pour enfants. Dans le même temps, la petite salle de la salle des fêtes serait aménagée pour les seniors. Ainsi, serait créé un centre d'activités communal intergénérationnel.

Par ailleurs, à Lorette,

- des accès handicapés devront être réalisés à la bibliothèque et au tennis.
- les toilettes seront mises aux normes.

Sur St Michel, des sanitaires publics sont à prévoir avec l'aménagement du terrain.

### **Parkings salle des fêtes**

Le parking de 3 places sera réservé aux personnes à mobilité réduite. Sur le grand parking un tracé des emplacements sera prévu pour l'utiliser au mieux.

### **Copieur multifonction mairie**

Un copieur, laser couleur, a été acheté en remplacement du laser noir et blanc. Ce matériel plus performant pourrait servir aux associations de la commune pour faire imprimer les flyers et affiches (jusqu'au A3), une moins-value serait alors appliquée sur la subvention accordée.

### **Questions diverses**

\* Église de Lorette : les travaux de toiture ont été réalisés.

\* Platanes de Lorette : une entreprise va faire l'élagage en septembre.

\* Couverture mobile et Internet à Lorette : La Direction Orange Sud-Ouest nous a fait part d'une étude à venir sur la couverture mobile et a confirmé qu'une extension du réseau internet n'est pas possible.

Pour ceux qui ne peuvent en bénéficier, en raison de l'éloignement des équipements d'Orange, le Syndicat Mixte Gironde Numérique ne pouvant effectuer de montée en débit sur ce secteur, reste la solution de l'internet par satellite, qui consiste en solutions individuelles d'antenne satellitaire.

Si l'administré bénéficie d'un débit inférieur à 2Mb/s, il peut bénéficier d'une aide du Syndicat (jusqu'à 400€) pour s'équiper d'une antenne.

L'éligibilité peut-être testée à l'adresse suivante : <http://www.girondenumerique.fr/>

Par ailleurs, la filiale Nordnet d'Orange proposerait des tarifs d'abonnement adaptés.

\* Voirie : CR 21 : ce chemin rural en limite des communes de St Vivien de Monséguer et Ste Gemme est en très mauvais état. La commune de St Vivien de Monséguer avait fait un apport de grave il y a 2 ans. Aujourd'hui c'est à notre tour. Monsieur Dutrec Christian s'est proposé pour transporter la grave de la gravière sur le site. Messieurs Serge Carmagnac et Serge Forcato se chargeront de l'étendre et de compacter (location d'un compacteur par la mairie).

\* De la grave devant la cuisine de la salle des fêtes devra également être étalée et compactée pour éviter la stagnation des eaux pluviales.

\* Faucardage : les travaux sur les chemins ruraux sont terminés. Le conseil municipal demande qu'un nouveau passage soit fait sur les accotements.

Pour l'avenir, il sera demandé aux utilisateurs réguliers des CR de broyer l'herbe sur les chemins.

---

	<p style="text-align: center;"><b>Séminaire du 17 septembre 2014</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Quel développement du Sud Gironde d'ici à 2035 ?</b></p>
---	---

Dans le cadre des premiers travaux relatifs à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCOT du Sud Gironde, lors du séminaire du 17 Septembre dernier, **auquel participait votre maire**, 14 orientations de développement ont été définies par les élus.

**Comme convenu dans le calendrier d'élaboration du PADD du SCOT, et suite au séminaire du 17 septembre, quatre réunions publiques sont organisées pour présenter les scénarii de développement du Sud Gironde d'ici à 2035 et recueillir l'avis de la population :**

### Les quatorze orientations définies lors du séminaire

**1** - La cohérence territoriale d'un développement économique à l'échelle du Sud Gironde : le projet économique fondateur des autres stratégies de développement (démographie, habitat, équipements, services,...).

**2** - Les valeurs portées par le Sud Gironde, et symbolisées par les termes « l'eau, la terre, la forêt et le vin ! », doivent être intégrées comme fil conducteur de toute démarche de projet dans le Sud Gironde.

**3** - Rationaliser la programmation des projets urbains futurs pour qu'ils répondent :

- à la volonté de diminuer la consommation d'espaces
- à une demande adaptée de logements
- à une offre cohérente au regard de l'identité des lieux concernés.

**4** - S'appuyer sur une politique touristique ambitieuse pour préserver les identités patrimoniales du Sud

Gironde et renforcer l'offre culturelle.

5 - Structurer et maîtriser les déplacements dans le Sud Gironde.

6 - Travailler sur le renforcement des filières de formations en adéquation avec les orientations économiques et les besoins du Sud Gironde.

7 - Travailler sur l'attractivité du territoire dans tous les domaines : économique, démographique, touristique,...

8 - Fixer des ambitions dans la maîtrise des ressources et dans la production d'énergies renouvelables.

9 - Organiser l'offre de services publics et de services de santé à la population, à l'échelle du Sud Gironde.

10 - Créer un schéma territorial du développement du numérique à l'échelle du Sud Gironde.

11 - S'assurer d'un bon niveau de concertation avec la population dans l'avancement des projets futurs : une attention envers les citoyens du Sud Gironde.

12 - Valoriser la Garonne dans ses dimensions patrimoniales et économiques

13 - Préserver, affirmer et valoriser les paysages et les espaces naturels du Sud Gironde.

14 - Axer une partie du développement économique du Sud Gironde vers les seniors.

## Les Réunions publiques

**Le jeudi 25 septembre à 19h à la salle des fêtes, rue St Romain à Sauveterre de Guyenne**

**Le lundi 29 septembre à 18h30 à Bazas à la salle des conférences, Hôtel de Ville**

**Le mardi 30 septembre à 19h à Mazères à la Communautés de Communes du Sud Gironde**

**Le mercredi 1<sup>er</sup> octobre à 18h30 à la mairie de Cadillac.**

**N'hésitez pas à participer : votre opinion vaut celle des élus !**

---

<b>AGENDA du maire</b> :	17 septembre : 13h30	Séminaire SCOT, Langon
	18 septembre : 19h	Réunion Sénatoriales, La Réole
	24 septembre : 14h	Valorisation déchets Conseil général, Bordeaux
	24 septembre, 18h	Comité syndical USTOM Massugas
	25 septembre : 20h30	Bureau des maires Camiran
	29 septembre 18h30	Réunion SCOT Bazas
	30 septembre 19h	Comité syndical Pays, La Réole
	02 octobre 18h30	Comité syndical SIPHEM, La Réole
	06 octobre 14h30	Réunion maladie d'Alzheimer, la Réole
	06 octobre 17h30	Réunion avec Sous-Préfet : loi Alur et emplois,
Langon		
	11 octobre 20h 30	Bureau des maires de la CDC
	15 et 22 octobre 14h	« table ronde » SCOT, Langon
	23 octobre 20h30	Conseil communautaire

### Commissions Communauté de communes et syndicats :

La commission économie à laquelle assistait le maire s'est tenue le 9 septembre à Pondaurat. La commission tourisme s'est tenue le 17 septembre à Loupiac de la Réole avec Joanna DUBOURG et Leslie PAPIN.

Serge CARMAGNAC et Maurice POUDENS participeront à la commission voirie de la CDC le 24 septembre à Savignac.

Maurice POUDENS a participé à l'assemblée générale du syndicat d'électricité le 9 septembre à RAUZAN.

---

### Site internet

Vous pouvez consulter le site internet de la commune <http://stmicheldelapujade.free>

Vous y trouverez les comptes rendus des réunions et différentes informations.

**Adresse mail mairie**

**[saint.michel.de.lapujade@wanadoo.fr](mailto:saint.michel.de.lapujade@wanadoo.fr)**